

près la loi de bannissement (2 janvier 1816). Feu Mgr. Besson, évêque de Metz, prit possession du siège de Lyon, au nom de l'archevêque-administrateur, le 17 février 1824. Il se fit quelques rumeurs dans le diocèse, il parut quelques pamphlets contre ce qui venait de s'accomplir, et l'on a soupçonné plus d'une fois l'abbé Bochart de n'avoir pas été étranger à certaines menées. Cependant, il s'était retiré à Ménestruel, dans le département de l'Ain, et il y fonda un établissement de Frères pour l'éducation de la jeunesse. L'abbé Bochart avait été chargé des séminaires et des communautés religieuses, pendant son grand-vicariat, et il sut déployer une activité éclairée, une ardeur constante. Ce fut à Ménestruel qu'il mourut, le 22 juin 1834. Un des disciples de l'ex-grand vicaire (M. l'abbé Corsain) a écrit une *Notice historique sur M. Bochart*; Lyon, 1834, in-8° de 80 p.

Indépendamment de *Jules chrétien*, dont nous avons parlé, on a de l'abbé Bochart : 1° *Logique française, avec un Appendix sur les certitudes, à l'usage de nos séminaires*; Lyon, Rusand, 1822, in-8°; 2° *Manuel à l'usage des séminaires*; ibid., 1815, in-8° de 150 pages. Ces deux opuscules publiés sans nom d'auteur, sont très médiocrement pensés, très médiocrement écrits. L'auteur rappelle surtout, dans le *Manuel*, ce qui se faisait aux cours de Sorbonne, et met en latin, à la fin du livre, des exemples de thèses soutenues à Lyon *pro Actu publico*. L'abbé Bochart était un homme d'action, plutôt qu'un homme de style; on le jugerait mal, si on ne le jugeait que par ce qui est sorti de sa plume. On l'a violemment soupçonné, accusé même de résistance et d'insoumission, passives, il est vrai, aux volontés du Saint-Siège, à l'occasion du remplacement de S. E. le cardinal Fesch; mais nous croyons que les mécontentements de l'abbé Bochart furent toujours refoulés en son ame, et contenus dans des bornes décentes. La sagesse de Mgr. Devie, évêque de Belley, dans le diocèse duquel l'abbé Bochart passa le reste de ses jours, lui donna plus de calme sur les questions pour lesquelles l'ex-grand-vicaire avait pu se passionner trop vivement, et provoquer des murmures injurieux pour la docilité de sa foi et sa soumission aux mesures du Saint-Siège.